



EUROPEAN UNION

**Conseil Permanent de l'OSCE Nr 884
Vienne, le 20 octobre 2011**

Déclaration de l'UE relative aux attentats commis en Turquie les 18 et 19 octobre

Comme l'a exprimé la Haute-Représentante de l'Union européenne Catherine Ashton le 19 octobre 2011, l'Union européenne condamne avec la plus grande fermeté les attaques menées par le mouvement terroriste PKK le 19 octobre contre des postes militaires dans le sud-est de la Turquie, qui ont coûté la vie à au moins 24 soldats turcs et ont blessé au moins 18 autres, ainsi que l'attentat commis la veille dans la province de Bitlis, qui a coûté la vie à 8 personnes.

L'Union européenne rappelle que le PKK est inclus dans la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'applique la position commune relative à l'application de mesures spécifiques en vue de lutter contre le terrorisme. Face à ces actes de violence injustifiables, l'Union européenne réitère sa détermination à lutter sans répit, en conformité avec le droit international et dans le respect des droits de l'Homme, contre les organisations terroristes.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes, et exprimons notre sympathie et notre solidarité au gouvernement et au peuple de la Turquie.

L'Union européenne rappelle sa détermination à combattre sans faiblesse toute forme de terrorisme, en conformité avec le droit international et dans le respect

des droits de l'Homme. A cet égard, nous réaffirmons notre soutien à la Turquie dans son combat contre le terrorisme et continuerons à coopérer étroitement avec elle pour éradiquer ce fléau, à titre bilatéral et multilatéral, y compris dans le cadre de l'OSCE.

The candidate countries CROATIA*, the FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA*, MONTENEGRO* and ICELAND**, the countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidate countries ALBANIA, BOSNIA AND HERZEGOVINA and SERBIA, the European Free Trade Association countries LIECHTENSTEIN and NORWAY, members of the European Economic Area, as well as UKRAINE, the REPUBLIC OF MOLDOVA, GEORGIA, ANDORRA and SAN MARINO align themselves with this statement.

*Croatia, the Former Yugoslav Republic of Macedonia and Montenegro continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

**Iceland continues to be a member of the EFTA and the European Economic Area.